

**MODIFICATION AUX EXIGENCES PARTICULIÈRES D'ADMISSION
DE LA MAÎTRISE ÈS SCIENCES (BIOLOGIE)**

R : 12-CPR-220401

« Sous réserve de modifications mineures, que le Comité des programmes recommande au Sénat académique les modifications proposées aux autres exigences particulières du programme de Maîtrise ès sciences (biologie). »

Vote : unanime

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux autres exigences particulières du programme de Maîtrise ès sciences (biologie). »

26/21-22



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

Registrariat

Le 7 octobre 2021

Université de Moncton

Reçu au
Bureau du VRER
le 7 octobre 2021

Le 29 sept 2021

Reçu au
Secrétariat général
le 16 mars 2022

PAR COURRIEL

Monsieur Gilles Roy
Président
Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Modifications au programme de Maîtrise ès sciences (biologie)

Monsieur le Président,

À sa réunion du 10 septembre 2021, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a approuvé unanimement les modifications au programme de Maîtrise ès sciences (biologie) que lui a soumis le Comité des programmes de cycles supérieurs.

R-04-CFESR-210910 : Que la modification du programme de maîtrise ès sciences (biologie) soit adoptée telle que présentée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le vice-doyen,

Benoit Doyon-Gosselin

p. j.



Faculté des sciences

Le 25 janvier 2021

Monsieur Francis LeBlanc
Vice-recteur adjoint à la recherche et Doyen
Faculté des études supérieures et de la recherche
Université de Moncton

Objet : Proposition de modifications du programme de M.Sc. en biologie

Monsieur LeBlanc,

À sa réunion du 22 janvier dernier, le Conseil de la Faculté des sciences a adopté la proposition de modifications du programme de M.Sc. en biologie mise de l'avant par le Département de biologie. Des changements, incluant la demande de rendre certains cours obligatoires au sein du programme, l'ajout de cours additionnels pouvant être suivis comme cours à option par les étudiantes et étudiants de même que des modifications prévues au document *Guide et procédure du programme de maîtrise ès science en biologie*, sont proposés. La proposition de l'assemblée départementale du Département de biologie et les documents pertinents à cette demande sont joints à la présente communication.

Lors de sa réunion du 22 janvier 2021, Le Conseil de la Faculté des sciences a adopté la recommandation suivante :

« *Le Conseil de la Faculté des sciences accepte la proposition de modifications du programme de M.Sc. en biologie telle que proposée par l'assemblée départementale du Département de biologie.*
»

Merci d'assurer le suivi nécessaire de ce dossier.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le vice-doyen,
Faculté des sciences



Pier Jr Morin

PJ

Cc : M. Gilles Miron, directeur du Département de biologie



M. Pandurang Ashrit, doyen
Faculté des sciences
Campus de Moncton
Université de Moncton

12 janvier 2021

Objet : modifications au programme de maîtrise en biologie

M. le Doyen,

Le Département de biologie propose quelques modifications pour le programme de maîtrise en science en biologie (proposition 2021-01-08-08). Ces modifications visent à moderniser et actualiser certaines pratiques qui ont cours depuis plusieurs années dans la gestion du programme.

Premièrement, les cours BIOL6113 *Séminaire de recherche* et BIOL6183 *Séminaire de lecture dirigée* deviennent obligatoires. Dans le cadre du premier cours, les étudiantes et les étudiants doivent présenter leur projet de recherche. Dans le cadre du deuxième cours, les étudiantes et les étudiants apprennent les rudiments de la recherche et des études graduées. Ces deux cours sont donc essentiels au bon cheminement et au succès des personnes inscrites au programme de maîtrise en biologie. Il est aussi important de noter que les étudiantes et les étudiants inscrits au programme de maîtrise suivent *de facto* ces cours depuis plusieurs années.

Nous proposons aussi d'ajouter les cours BICH6233 *Aspects avancés en biochimie*, BICH6423 *Mécanismes macromoléculaires*, BICH6433 *Progrès récents en biochimie* et BICH6522 *Biochimie des lipides* comme cours à option disponibles. Ces cours sont déjà suivis par certains étudiantes et étudiants du programme depuis plusieurs années. La modification proposée ne fait qu'officialiser la situation.

Enfin, nous proposons de modifier la section 2.3 *Autres exigences du programme du répertoire*. Plusieurs énoncés ne devraient plus être présents dans cette section car ils concernent des procédures communes à plusieurs programmes et n'ont pas besoin d'être indiquées dans le répertoire. Elles sont cependant soulignées dans le document *Guide et procédure du programme de maîtrise ès science en biologie* (disponible au secrétariat et sur le site web du département de biologie) qui est remis aux étudiantes et étudiants du programme de maîtrise en biologie. Ce guide a récemment été modifié, tel que recommandé par les évaluateurs externes des programmes de biologie (Recommandation 5). Nous proposons aussi d'ajouter les énoncés suivants :

Les étudiantes et étudiants désirant être admis au programme de maîtrise en biologie doivent préalablement contacter les professeures et professeurs du département de biologie afin de trouver une superviseure ou un superviseur.

Lors de la demande d'inscription, l'étudiante ou l'étudiant doit fournir une lettre provenant du superviseur proposé attestant son support pour l'étudiant, ainsi que deux lettres de référence, en plus de la lettre de support du superviseur proposé.

Tout étudiante ou étudiant sans superviseur verra sa demande d'inscription refusée.

Je vous demanderais donc de présenter cette demande de modifications au programme de maîtrise en biologie aux membres du Conseil de la Faculté des sciences. Veuillez accepter, M. le Doyen, mes salutations les plus distinguées.



Gilles Miron, directeur
Département de biologie

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

Modification d'un programme

1. 1. Identification du programme

- 1. 1.1 Titre du programme
Maîtrise ès science (biologie)
- 1.2 Unité responsable
Faculté des Sciences
- 1. 1.3 Diplôme accordé
M. Sc. (biologie)
- 2. 1.4 Durée du programme
2 ans (24 mois)
- 1. 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton
- 1. 1.6 Date d'entrée en vigueur
1er juillet 2022

1. 2. Description du programme

- 1. 2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)
Le programme de maîtrise en biologie vise à donner à l'étudiante et à l'étudiant une formation approfondie dans un aspect particulier des sciences biologiques. Cette formation s'acquiert à l'aide de cours, mais surtout par la résolution d'un problème au moyen d'une recherche expérimentale originale. Ce programme prépare la candidate ou le candidat soit à des études au niveau du doctorat, soit au marché du travail où il faudra assumer soi-même la direction de projets dans son domaine de spécialisation.
- 1. 2.2 Conditions d'admission

Condition " A "
Condition " B "
Condition " C "
Condition " D "

Sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée dans l'ensemble des programmes de deuxième cycle est de 3,00 sur une échelle dont le maximum est 4,30. Un pouvoir d'appréciation est conféré à la doyenne ou au doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche si la candidate ou le candidat ne satisfait pas aux exigences de la moyenne d'entrée, mais possède, par

ailleurs, une expérience ou a fait des études subséquentes à l’obtention du diplôme de premier cycle permettant de conclure qu’il ou elle possède des aptitudes marquées pour la poursuite d’études de deuxième cycle à la suite de la recommandation du Comité des études supérieures. (Règlement universitaire 22.1)

Autres exigences particulières (s’il y a lieu)

Pour être admis au programme de maîtrise ès sciences en biologie, ~~en biochimie, en chimie, en physique et en mathématiques~~, l’étudiante ou l’étudiant doit être détenteur d'un baccalauréat avec spécialisation dans le domaine d'études choisi ou avoir une formation équivalente.

Toute étudiante ou tout étudiant demandant l’admission au programme de maîtrise doit inclure, au moment du dépôt de son dossier, une lettre d’appui de sa directrice ou son directeur de thèse proposé.

1. 2.3 Autres exigences du programme (s’il y a lieu)

~~Chaque étudiante ou étudiant aura un comité consultatif de thèse de trois membres, proposés par son directeur ou sa directrice de thèse et approuvés par le Comité des études supérieures du département concerné. Ce comité viendra en aide à l'étudiante et à l'étudiant pour les questions importantes, tels le choix d'un sujet de thèse, le choix ou les changements de programme.~~

~~Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au programme de maîtrise doit avoir un directeur ou une directrice de thèse, au plus tard durant la deuxième session de sa première année d'études.~~

~~La composition du jury de thèse (quatre membres, y compris le choix de l'examineur ou de l'examinatrice externe) devra être proposée par le Comité des études supérieures du département concerné et approuvée par le Conseil de la faculté.~~

~~La note C est le minimum requis pour satisfaire aux exigences des cours.~~

~~L'étudiante ou l'étudiant devra conserver normalement une moyenne pondérée de 2,70 pour son année de cours.~~

~~Pour la thèse, la note S ou NS est attribuée. Les changements à la thèse (s'il y a lieu) devront être faits dans un délai de six mois après la réunion du jury.~~

~~Le nombre maximum d'heures de démonstration de laboratoire, de corrections ou de consultations tutorielles pour une étudiante ou un étudiant ne doit pas dépasser dix heures par semaine.~~

1. 2.4 Profil du programme

Total	45	CR
Obligatoires	39	CR

BIOL6410	Thèse	33	
BIOL6113	Séminaire de recherche	3	
BIOL6183	Séminaire de lecture dirigée	3	
Cours à option		6	CR
BIOL6243	Séminaire de physiologie végétale	3	
BIOL6293	Dispositifs expérimentaux	3	
BIOL6323	Séminaire en écologie	3	
BIOL6333	Séminaire en biotechnologie	3	
BIOL6363	Séminaire en zoologie	3	
BIOL6373	Séminaire en écosystèmes aquatiques	3	
BIOL6972	Séminaire en physiologie animale	3	
BICH6233	Aspects avancés en biochimie	3	
BICH6423	Mécanismes macromoléculaires	3	
BICH6433	Progrès récents en biochimie	3	
BICH6522	Biochimie des lipides	3	